# Uni 3e âge : un Suisse président de l'Association internationale des université du troisième âge

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **16 (1986)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **29.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

PROFESSEUR
RENÉ JEANNERET

# Un Suisse président de l'Association Internationale des Universités du Troisième Age

**Lors de son Assemblée du 14 mai, l'AIUTA s'est donné un nouveau président en la personne de M. Claude Bridel, ancien recteur de l'Université de Lausanne, professeur à l'Université et président de Connaissance 3. La Suisse est également représentée à l'AIUTA par MM. Arnold Comte, de Genève, et René Jeanneret, nommé membre de la Commission scientifique de l'Association. Outre ces personnes, le bureau suisse comprendra M. Adrien Veillon, ancien secrétaire général de l'Université de Bâle.**

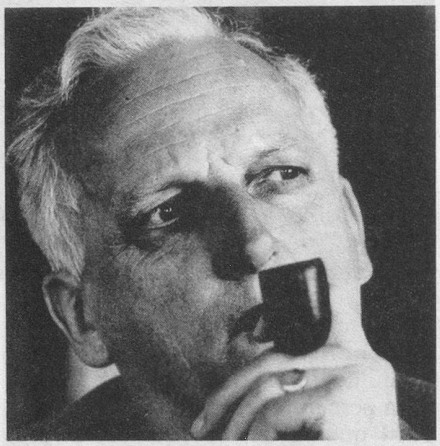

(Photo «24 Heures»)

## Les Universités du 3e âge dans le monde: ouverture et dialogue

Le XIIe Colloque de l'Association internationale des Universités du Troisième Age s'est déroulé à Tournai (Belgique) du 13 au 15 mai, au Palais de la Culture de cette ville. Le thème choisi par le Comité scientifique de l'AIUTA: «Les Universités du Troisième Age dans le monde: ouverture et dialogue», est extrêmement vaste. Il s'inscrit dans la dynamique naturelle des UTA qui, dans leur activité, sont amenées à s'ouvrir non seulement au monde universitaire, à la région ou au pays, mais, par-delà les frontières nationales, au monde tout entier. Cette politique d'ouverture et de dialogue, plus de trente conférenciers en ont abordé les nombreuses facettes, répondant par leurs contributions aux vœux des organisateurs qui avaient fixé à cette rencontre deux buts principaux:

1) réaliser à travers les travaux et initiatives des membres de l'AIUTA un premier bilan des activités d'ouverture sur le monde;
2) préciser ce que pensent les étudiants aînés des contacts avec l'extérieur et du rôle des associations internationales en la matière.

Si le premier de ces objectifs a été pratiquement rempli, le second, à l'état d'ébauche, mériterait d'être repris à l'occasion d'un autre colloque.

## Ouverture et dialogue

De fait, toute ouverture tend à l'instauration d'un dialogue, et tout dialogue constitue une interaction qu'on peut envisager à différents niveaux: personnes; groupes; institutions; nations... Mais il n'est pas exclu d'envisager le dialogue comme une tentative d'ouverture. Les deux points de vue ont été débattus à Tournai, au point que, parfois, les deux termes ont été considérés comme à peu près synonymes. Aussi n'a-t-il pas toujours été aisé de distinguer clairement les buts visés et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Quoi qu'il en soit, et c'est là une constante, cette volonté d'ouverture et de dialogue existe dans toutes nos Universités du 3e âge, dont la création est elle-même l'aboutissement d'une transformation profonde des Universités «traditionnelles». Celles-ci, après avoir vécu longtemps dans un monde clos, ont dû, sous la pression des progrès de la recherche scientifique, faire tomber les barrières entre disciplines, ouvrant du même coup un chemin entre universitaires tout d'abord, avec l'extérieur ensuite, sur le monde des affaires, de l'industrie et de l'économie. En outre, l'idée d'une éducation permanente, née après la Seconde Guerre mondiale, a accéléré ce processus d'ouverture et a permis à l'Université d'accueillir plus largement des personnes n'ayant pas suivi le cursus habituel des études aboutissant à l'obtention d'un baccalauréat ou d'un titre équivalent.

Jugeant à juste titre que l'éducation permanente ne saurait être limitée à la période dite «active» de la vie, mais qu'elle pouvait s'étendre au-delà de l'âge de la retraite, Pierre Vellas a conçu l'idée remarquable et généreuse qui a abouti à la création des Universités du Troisième Age. Ce mouvement est irréversible, et les institutions universitaires en sont elles-mêmes bénéficiaires, puisqu'il a permis de créer un dialogue avec un public qui serait demeuré en marge sans le mouvement qui, parti de Toulouse en 1973, s'est aujourd'hui répandu largement dans le monde.

Si l'on s'en tient aux lignes directrices qui se dégagent du colloque de Tournai, on relèvera que les Universités du Troisième âge favorisent en premier lieu le dialogue et l'ouverture entre leurs membres et avec les enseignants. D'une enquête menée à Neuchâtel en 1983 pour la préparation d'un ouvrage sur les UTA en Suisse, il ressort clairement que les personnes âgées craignant la solitude, «l'U3A permet à notre génération des contacts humains dans le cadre d'un même intérêt intellectuel... ces rendez-vous facilitent la rencontre du prochain».

## Des connaissances élargies

Mais, au-delà de ces contacts humains, les Universités du Troisième Age ouvrent des portes sur des connaissances élargies qui permettent aux personnes retraitées d'enrichir leur bagage intellectuel d'une part, d'autre part de mieux appréhender un monde en rapide évolution et de rester en contact avec les générations plus

jeunes qui en sont le moteur. Ces cours, qui se veulent matière à réflexion, sont quelquefois complétés par des voyages d'étude dont il s'agit de tirer la quintessence par une préparation attentive et une exploitation judicieuse. Les Universités du 3e âge refusent de se substituer à des agences touristiques, mais veulent faire des voyages un élément de réflexion et d'enrichissement des connaissances.
L'enseignement des langues, qui facilitent la compréhension entre les peuples et constituent une voie d'accès à la culture et à la civilisation d'autres nations, fait souvent l'objet de cours dispensés par les UTA répandues dans le monde.
Mais les UTA, en leur qualité d'institutions, sont à même de susciter des contacts avec d'autres UTA, sous forme de jumelage par exemple, ou en organisant des échanges d'étudiants, comme cela existe entre la France et l'Allemagne, ou entre les Etats-Unis et la France. Enfin, l'établissement d'antennes permettant de toucher de nouveaux publics ou de nouvelles régions, élargit les dimensions de l'entreprise, grâce à la décentralisation.
Certains orateurs, pour leur part, ont relevé les effets bénéfiques des travaux de recherche qui favorisent le dialogue entre membres et l'ouverture vers des connaissances nouvelles, l'effort entrepris en commun étant générateur d'amitié et de compréhension réciproque. La présence de chercheurs universitaires dans ces groupes permet d'instaurer un dialogue qui, à notre avis, doit impérativement, et sur un plan très général, se maintenir et se renforcer avec l'Université, enrichie par la présence en son sein d'un public très motivé.

**Enfin, l'augmentation importante du nombre des personnes du 3e âge et du 4e âge, accompagnée d'un taux de natalité insuffisant dans le monde occidental, posera des problèmes de société extrêmement importants à la fin de ce siècle. Il est par conséquent indispensable que les universités du 3e âge, par l'intermédiaire de leur Association internationale, fassent entendre leur voix aux grandes Institutions internationales (ONU, OIT, Conseil de l'Europe, OMS... etc.) qui se préoccupent des problèmes du vieillissement.**
**L'ouverture et le dialogue doivent donc à ce niveau également, non seulement être maintenus, mais se développer et s'approfondir.**

R. J.



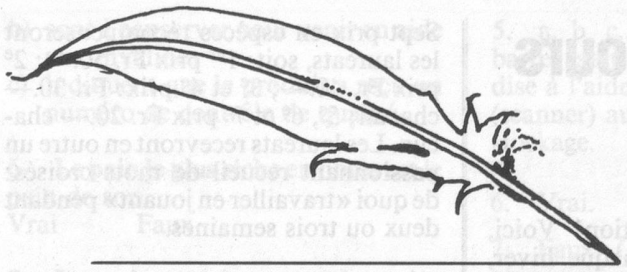

## Réflexion artisanale

De M. Paul Weber, Dombresson (naguère à Valangin).

On pratique un métier vers lequel on se sent attiré, une profession qui convient à nos aspirations, et aussi par tradition.
Il y a des cas où l'on rencontre des difficultés: des horlogers, qui rouillent les travaux qu'ils exécutent. Alors, il faut chercher une autre orientation.
Nous rencontrons aussi dans l'alimentation des allergies. Par exemple: des charcutiers qui ne supportent pas la présence des épices dans la confection de la masse pour la confection des saucisses. Il y a aussi dans la pâtisserie des personnes allergiques aux épices qui sont utilisées dans la fabrication de la pâte pour les leckerlis ou des biscômes. On ne verrait pas Bâle sans leckerlis, ou Berne sans biscômes. Noël sans pain d'épices.
J'ai pendant des années confectionné des «fluettes». Dans ma clientèle il y avait des personnes qui percevaient si cette marchandise était de ma confection ou de celle d'un collaborateur.
J'ai rencontré un électricien qui percevait une nuance dans le façonnage du pain chez un boulanger.
C'est dire que l'on rencontre des artisans dont le doigté personnel est remarqué.
Cela n'est pas possible dans la production industrielle.

P. W.

## L'AVS et le fisc

*Suite à l'article paru en page 27 du N° 1 de janvier, j'ajoute: retraité suisse, contraint de partir, par une IMPOSITION EXCESSIVE.*

Voici les faits que je vous soumets.
Agé de 74 ans, j'avais lors du décès de mes parents acquis une parcelle de terrain dans le Jura Vaudois, et grâce à une baraque de chantier, avec l'aide d'amis, construit un chalet simple mais habitable.
Je ne disposais à l'époque que de Fr. 20 000.— et la BCV me prêta ce qui manquait. Le chalet fut alors généreusement taxé à Fr. 40 000.— puis chaque année, l'assurance incendie en augmenta la valeur, augmentant ainsi les impôts.
L'an dernier, pour trouver des fonds en vue de construire «une salle de fête polyvalente avec abri de protection civile, plus de Fr. 3 000 000.— pour une population de 300 habitants, ce qui est folie, on a repris et parfois doublé les valeurs fiscales des propriétés sises sur la commune. De sorte que ma «baraque a passé à Fr. 78 000.—. Joli cadeau pour des spéculateurs, mais pour moi, avec mon AVS, les impôts que cela entraîne dépassent mes moyens.
Une hospitalisation de trois semaines pour ma femme et moi-même de 15 jours, (infarctus et hernie étranglée), soit Fr. 14 000.— de frais, ont englouti mes modestes économies. La Commission d'impôt a bien voulu en tenir compte pour 1986, mais restent cependant la taxation d'une fortune que je n'ai jamais eue...
D'autre part, ce chalet étant loin de tout centre, une voiture est indispensable, mais il m'est de plus en plus difficile d'en assumer les frais.
Il ne me reste plus qu'à vendre et partir.
Mais voilà, les appartements, suite à des votes irréfléchis, ne sont plus à louer, mais à VENDRE. A Montreux, un appartement de deux chambres et demie, s'est vendu Fr. 200 000.—. Il ne reste plus qu'à partir à l'étranger, France, Italie ou Espagne, pour autant que je puisse encore toucher mon AVS.
Qu'en pensent les services compétents? Lorsque je regarde les offres de loyers, ou d'appartements, j'en viens à me demander si vraiment l'escroquerie est autorisée, les prix demandés étant exorbitants.
Espérant rencontrer votre compréhension, je vous prie d'agréer, Messieurs, etc.

W. Monnet,
Côte Malherbe,
1261 St-George/VD